

# LE COURANT MUNICIPAL

Octobre 2013

Volume 19 no 5



Photo : Janine Asselin

Parc de la rivière Batiscan

## Sommaire

Éditorial			
Automne 2013 .....	3	Politique familiale .....	7
Mot du maire .....	3-4	Cercle des Fermières Les Genevoises .....	7
Communiqués du bureau		Bruno Pelletier à l'église de Ste-Anne .....	7
Résumé des séances du conseil .....	5	La Fondation du Centre d'accueil de St-Narcisse .....	8
À l'automne, piétons, soyez visibles .....	5	Vaccination antigrippale .....	8
Automobilistes, ouvrez grand les yeux .....	5	Centre d'action bénévole .....	8
Les Fleurons du Québec .....	5	Atelier de dessin .....	8
Stratégie québécoise d'économie d'eau potable .....	6	Semaine de prévention des incendies .....	9
Service d'urbanisme .....	6	Apportez vos feuilles à la ferme .....	9
Collecte des ordures .....	6	La Société d'horticulture des Chenaux .....	9
Divers		Acquisition d'œuvres d'art par la MRC des Chenaux .....	9
Maison des jeunes .....	7	Venez relever le défi – Nage-O-thon .....	9
Popote volante .....	7	Résumé des activités et événements locaux .....	10
Association des loisirs .....	7	Information sur les collectes (ordures et récup.) .....	11
Flash Biblios .....	7	Calendriers des collectes .....	12
Âge d'Or .....	7		

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa  
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal  
Tirage : 535 copies  
Production : Lucille Bédard  
Révision : Guy-Paul Beaudoin  
Prochaine parution : Décembre 2013  
Date de tombée : 29 novembre 2013

---

Municipalité de Saint-Stanislas  
33, rue du Pont  
Saint-Stanislas QC G0X 3E0  
Tél. : 819-840-0703

**Heures d'ouverture du bureau  
municipal :**

Lundi 8 h à 12 h et 13 h à 17 h  
Mardi 8 h à 12 h et 13 h à 17 h  
Mercredi 8 h à 12 h et 13 h à 17 h  
Jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 17 h  
Vendredi 8 h à 12 h



### Automne 2013

L'automne est parmi nous; un automne à saveur estivale qui a fait une entrée remarquable. Des journées chaudes, un vent léger, des nuits fraîches, un soleil qui se lève et se couche dans un décor digne des meilleurs peintres et une nature qui se transforme de jour en jour.

Dans le monde municipal, l'automne se chargera aussi de modifier le décor autour des tables du Conseil. Des gens quittent, avec le sentiment du devoir accompli, et d'autres, munis de détermination et de bonne volonté les remplaceront. La roue tourne.

Ici comme ailleurs, le Conseil présentera de nouveaux visages. Les deux septuagénaires ont choisi de céder leur siège à la relève. Un siège confortable, ajustable qui devient éjectable le moment venu. Et il y aura des élections. C'est la démocratie qui nous conduira aux urnes le 3 novembre prochain. Exerçons notre droit de vote.

Pour ma part, j'ai vécu quatorze belles années au sein du Conseil et je fus très heureux dans les mandats qui me furent confiés. Bon climat de travail, discussions franches, décisions éclairées et

une belle solidarité vers l'atteinte des objectifs fixés.

Je me dois aussi d'adresser un merci spécial aux membres du comité consultatif d'urbanisme que j'ai eu l'honneur de présider depuis ses débuts en 2002. Une équipe dédiée, consciencieuse qui analyse les dossiers dans l'optique de permettre à la Municipalité d'appliquer ses règlements avec une certaine flexibilité.

Au personnel du secrétariat, aux employés municipaux, merci pour votre éthique de travail et votre dévouement. À l'édition actuelle du Conseil, Alain, notre maire, merci pour ton leadership, ton sens de l'équité et ton franc-parler. Aux conseillères et aux conseillers, merci pour le support mutuel et les compétences mises en commun pour le bénéfice de la communauté. C'est le genre de Conseil que je souhaite pour les quatre prochaines années. Jean-Paul et moi retournerons vous voir comme auditeurs car nous partageons la même appréciation.

Voilà ! C'était mon 78<sup>e</sup> et dernier éditorial. MERCI de m'avoir lu...

*Guy-Paul Beaudoin*

## MOT DU MAIRE

### Bonjour à toutes et à tous !

Mardi le 1<sup>er</sup> octobre dernier se tenait la dernière séance du conseil avant sa dissolution. En effet, tel que mentionné dans la loi, un délai minimum de trente jours doit être respecté entre la tenue de celle-ci et la date prévue du scrutin municipal le 3 novembre. Ainsi, aucune autre réunion ordinaire ou extraordinaire ne pourra être convoquée à moins que ne survienne une situation mettant en péril la sécurité des citoyens nécessitant l'intervention du conseil municipal.

Comme il y aura élection et en tout respect pour les candidats au poste de conseiller au siège no 3 et à mon adversaire à la mairie, je ne tiendrai aucun

commentaire dans cet article qui pourrait laisser place à l'interprétation, politiquement parlant.

Par ailleurs, je me permets en votre nom et en mon nom personnel de remercier bien sincèrement vos six conseillers sortants, mesdames Lise Déry et Guylaine Charest, messieurs Alain Déry, Claude Cossette, Jean-Paul Trudel et Guy-Paul Beaudoin pour leur contribution active à la cause municipale.

*« Vous avez complété votre mandat de quatre ans avec succès. »*

Alors que Guy-Paul et Jean-Paul ont décidé de quitter la politique municipale, Lise, Guylaine, Alain et Claude ont décidé de se porter candidats pour un autre terme et ont été réélus sans opposition

pour former le futur conseil municipal en compagnie d'une nouvelle venue en la personne de madame Doris Jacob et d'un nouveau, qui lui sera connu le soir du 3 novembre.

Après 14 ans de loyaux services au sein du conseil, Guy-Paul a décidé de tirer sa révérence. Suite à une brillante carrière dans le domaine de l'éducation, il a su mettre à profit sa très vaste expérience au profit de ses citoyens. Homme de consensus, doté d'un jugement rationnel, ses interventions jaugées étaient salutaires sur les décisions que devait prendre le conseil. De là son qualificatif de « SAGE » du groupe.

Disponible lorsqu'interpellé ou mandaté pour représenter la Municipalité, il a toujours répondu dans l'affirmative. Ses comptes rendus étaient clairs, concis et sans faute (d'orthographe). Membre, depuis sa création, et président du comité consultatif d'urbanisme (CCU), il a mené de main de maître cet important comité, qui, sans être décisionnel, se devait d'informer le conseil sur les tenants et aboutissants des dossiers traités.

*« Guy-Paul, je sais pertinemment bien que ton départ de la vie politique ne t'empêchera pas de continuer à t'impliquer pour le bien-être de tes semblables. »*

Dès son retour dans son patelin natal, Jean-Paul n'a pas perdu de temps pour se rendre disponible. En 2005, il entreprend son premier mandat de conseiller et le renouvelle en 2009. Homme de conviction, il a toujours su émettre ses opinions, ses idées qui ne laissaient personne indifférent. Le conseil a profité de sa vaste expérience et de ses connaissances acquises tout au long de sa carrière lors de discussions sur les sujets visant les domaines techniques et opérationnels. Il a su mener avec brio et avec la détermination qu'on lui connaît tous les mandats qui lui ont été confiés.

*« Toi aussi, ton implication ne s'arrêtera pas avec la fin de ce mandat au conseil. On te verra sans doute continuer à œuvrer dans différentes organisations telles que les Chevaliers de Colomb, la Société d'histoire, la Coopérative d'habitation et j'en passe. »*

À vous deux, mes plus sincères remerciements !

### À suivre en octobre...

Le ministère des Transports procédera aux dernières interventions sur le tronçon de la route 352, sur les 800 mètres restants situés à proximité du boulevard Industriel et du pont de la rivière des Envies. Ces travaux consisteront à l'asphaltage de la surface de roulement (planage, couche de correction et couche d'usure) ainsi que l'asphaltage des accotements. Ces travaux devraient débuter vers le 15 octobre.

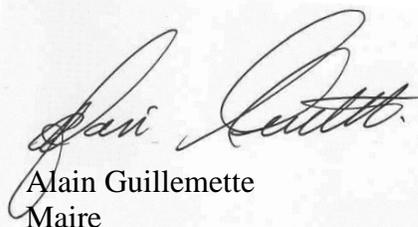
### A suivre en novembre.....

Le ministère des Transports entreprendra des travaux de « renforcement » de la structure du pont de la rivière Batiscan (grand pont), afin de porter la charge maximale permise à 40 tonnes. On parle ici de travaux touchant les aspects structuraux et non pas des piliers et du tablier. Aucune **fermeture (?)** n'est prévue pour la réalisation de ces travaux selon l'ingénieur en charge de ce dossier. On parle de la **première semaine de novembre** pour le début de ces travaux qui devraient durer huit semaines.

Voilà, c'est sur ces nouvelles que je termine mon dernier article de ce mandat dans votre Courant municipal.

Il m'a fait plaisir au cours des 4 dernières années de vous livrer, via ce média, différentes informations sur votre administration municipale, comme ce fut un honneur de vous représenter à titre de maire.

Respectueusement,



Alain Guillemette  
Maire

## RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL



### Séance régulière tenue le 9 septembre 2013 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois d'août 2013 pour un total de 483 218,78 \$;
- Adoption du règlement numéro 2013-001 relatif à la prévention incendie;
- Accord de dérogation mineure pour la propriété située au 43, chemin de la Côte-St-Paul pour la construction d'un bâtiment agricole à 3 mètres des limites de terrain au lieu de 12 mètres tel que prescrit par l'article 18.8 du règlement de zonage ;

### Séance régulière tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2013 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois d'août 2013 pour un total de 365 285,70 \$ ;
- Vente d'un terrain (lot P-515) sur le chemin de la Côte St-Louis à ADF Diesel Industriel inc. (remplace la résolution 2013-07-101 portant sur le même sujet);
- Demande de majoration de l'aide financière au MAMROT pour la réalisation des travaux de mise aux normes du réseau d'aqueduc;
- Accord de dérogation mineure pour la propriété située au 30, rue St-Gérard concernant la construction d'un bâtiment accessoire dont la hauteur déroge au règlement de zonage;
- Modification de l'entente relative à l'application de la réglementation d'urbanisme.

### À L'AUTOMNE, PIÉTONS, SOYEZ VISIBLES !

L'automne, la noirceur arrive plus tôt et il pleut souvent. Si vous marchez le soir ou par temps sombre, assurez-vous d'être bien vus. Portez des vêtements de couleur claire ou munis de bandes réfléchissantes. La noirceur est l'ennemi du piéton.

### AUTOMOBILISTES, OUVREZ GRAND LES YEUX!

L'automne, comme conducteurs, soyez sur vos gardes. Le brouillard, la pluie ou la neige diminuent la visibilité. Les piétons ne sont pas fluorescents. Ils réagissent de façon imprévisible, surtout par mauvais temps. Redoublez de prudence.



## **La Municipalité de Saint-Stanislas obtient 3 fleurons lors du dévoilement officiel des Fleurons du Québec 2013-2015!**

C'est avec une grande fierté que la Municipalité vous annonce sa classification **3 fleurons** dans le cadre du programme horticole des Fleurons du Québec. Nous tenons aujourd'hui à féliciter l'ensemble des citoyens, commerçants, institutions et représentants municipaux pour leur contribution à l'embellissement et à l'aménagement paysager de la municipalité : notre classification 3 fleurons est le fruit des efforts combinés de toute la collectivité!

Semblables aux étoiles utilisées dans la classification hôtelière, les fleurons constituent une reconnaissance horticole officielle qui pourra être affichée sur le territoire et dans nos communications municipales. Source de fierté pour tous, notre classification Fleurons du Québec vise également des retombées à caractère environnemental, touristique et économique.

En adhérant au programme des Fleurons du Québec, la Municipalité s'est engagée dans un processus d'amélioration continue du cadre de vie de ses concitoyens et encourage vivement la collectivité à poursuivre ses efforts pour un environnement plus fleuri, plus vert et plus sain!

Lancé en 2006, le programme national de classification horticole des Fleurons du Québec pour les municipalités a connu un succès immédiat et n'a cessé de croître depuis : il regroupe actuellement 382 municipalités et plus de 54 % des citoyens québécois. Rappelons que les fleurons sont décernés pour une période de trois ans, durant lesquels les municipalités et leurs citoyens travaillent à améliorer leur environnement horticole et paysager.

Pour découvrir les municipalités Fleurons en image et obtenir plus d'informations sur le programme des Fleurons du Québec, rendez-vous au [www.fleuronsduquebec.com](http://www.fleuronsduquebec.com).

Le rapport de classification peut être consulté via le site Internet de la Municipalité [www.saint-stanislas.ca](http://www.saint-stanislas.ca) ou au bureau municipal.



La constatation des dernières années est claire : Les volumes unitaires d'eau distribués par les municipalités québécoises sont supérieurs aux moyennes nord-américaines et européennes, ce qui entraîne une augmentation des coûts d'exploitation. Cette hausse peut être évitée. Dans ce contexte, il faut s'appuyer sur la volonté des citoyens, des commerces, des industries et des institutions afin de réduire la consommation d'eau et de préserver la ressource. Laurent Lessard, 2011.

Pour diminuer votre consommation d'eau potable, voici des solutions simples :

- **baril de récupération d'eau de pluie (écobaril)**

**L'écobaril** vous permet de recycler l'eau de pluie et d'obtenir une eau de qualité non traitée. Par le fait même, vous contribuez à la conservation de l'environnement et faites des économies en diminuant la consommation d'eau potable et d'égout, car ces deux types d'eau sont traitées et transportées à coûts élevés par la majorité des villes du Québec.

- **mousseur et aérateur pour robinet**

Un robinet standard débite en moyenne 12l d'eau / minute, sous une pression de 3 bars. Ce débit est bien trop élevé pour une consommation ménagère (toilette, vaisselle, etc.). Mettre en place un **mousseur hydroéconome** ou un **aérateur** permet de réduire sa consommation d'eau de manière efficace en limitant le débit de sortie de l'eau. Un **mousseur pour robinet (ou aérateur)** est un embout qui se fixe à l'orifice de sortie du robinet, et qui, en injectant de minuscules bulles d'air dans l'eau de sortie, permet de réduire le débit d'un robinet standard de 30 à 70 % sans perte de confort. La plupart des robinets disposent d'un mousseur ou aérateur de série qui permet de stopper les résidus mais qui ne modifient en rien le débit.

Ces articles sont disponibles à peu de frais dans la plupart des quincailleries.

## SERVICE D'URBANISME

Toutes vos demandes d'information sur les règlements d'urbanisme de notre municipalité ainsi que toutes les demandes de permis de construction, rénovation ou de certificat d'autorisation doivent être adressées directement à :

**MRC des Chenaux : Tél. : 819-840-0704**

**Francis Dubreuil, insp. en bâtiment** poste 2212

**Chantal Couture, adjointe** poste 2229

Afin de permettre à l'inspecteur de gérer adéquatement son agenda et de vous éviter des déplacements inutiles, il est primordial de **ne pas vous présenter au bureau de la MRC sans avoir obtenu de rendez-vous fixé par l'inspecteur.**

Si votre demande nécessite une rencontre avec l'inspecteur, vous pourrez alors prendre un rendez-vous au bureau de la Municipalité à Saint-Stanislas ou au bureau de la MRC à Saint-Luc-de-Vincennes, selon votre choix.

Nous vous rappelons que tout projet de construction, de transformation, d'agrandissement, d'addition de bâtiment, d'aménagement extérieur (clôture, haie, piscine, remblai, etc.) est interdit sans l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation.

Le fonctionnaire désigné dispose d'un délai de **30 jours** suivant la date à laquelle toutes les conditions d'émission du permis ont été remplies. C'est pourquoi il est important de vous assurer d'avoir en main ou d'être en mesure de fournir le plus tôt possible les documents et renseignements requis pour l'émission du permis.

Le permis est valide pour une période d'un an à compter de sa date d'émission. Si après ce délai, les travaux ne sont pas terminés, une nouvelle demande de permis doit être faite et le tarif prévu est à nouveau exigible.

## COLLECTE DES ORDURES

Il est encore temps de vous départir de vos **gros déchets** puisque la collecte se poursuit jusqu'au 17 octobre.

À compter du 17 octobre, la collecte des ordures ménagères sera effectuée **aux deux semaines.**

Nous vous invitons à vous référer au calendrier des collectes à la fin de ce bulletin pour connaître les dates précises des collectes.



## MAISON DES JEUNES

La MDJ est ouverte pour les jeunes de 12 à 17 ans selon l'horaire suivant :

Judi	18 h 30 à 21 h 30
Vendredi	18 h 30 à 22 h 30
Samedi	18 h 30 à 22 h 30

N'oubliez pas de demander ta carte de membre, au coût de 2 \$, à l'animateur sur place. Les animateurs de la saison 2013-2014 sont Frédéric Germain, Karine Brouillette et Samuel Comeau.

## POPOTE VOLANTE

La Popote volante a repris ses activités le 11 septembre dernier. Comme vous le savez, ce service est possible grâce à la participation de bénévoles dévoués qui œuvrent en équipe de deux (cuisiniers et baladeurs).

Actuellement, trois équipes de deux cuisiniers(ères) se relaient une fois par semaine pour la préparation des repas, mais une équipe supplémentaire ne serait pas de refus.

Si vous désirez vous impliquer, n'hésitez pas à communiquer avec le Centre d'action bénévole de la Moraine au 418-328-8600 ou avec Mme Thérèse Bouchard au 418-328-8596. Nous avons besoin de vous pour maintenir ce service.

## ASSOCIATION DES LOISIRS

Merci à Dany Giroux et Mario Boisvert qui ont pris en charge le club de balle des 8 à 12 ans cet été. Leur disponibilité a permis à ces jeunes d'avoir beaucoup de plaisir. Merci également à Julien Darveau pour son travail auprès des 13 à 17 ans.

Encore cette année, le spectacle de Noël des jeunes aura lieu le 7 décembre. Si vous êtes intéressés à y participer, donnez vos noms à Maude Bureau au 418-328-4203 ou à Karine Brouillette au 418-328-3899.

Le Père Noël nous rendra visite le lendemain du spectacle, soit le dimanche 8 décembre à 13 h 30. Si vous êtes âgés de 0 à 9 ans, il vous demande de donner vos noms à Lise Déry au 418-328-3151 ou [liz\\_dery@hotmail.com](mailto:liz_dery@hotmail.com) ou encore sur les feuilles d'inscription disponibles à l'épicerie et à la pharmacie, avant le 12 novembre pour qu'il puisse préparer ses surprises.



## FLASH Biblios

Un grand choix de volumes et revues est toujours à votre disposition sur nos rayons. Il y en a pour tous les âges.

Si vous désirez vous abonner, présentez-vous à la bibliothèque aux heures d'ouverture et informez-vous auprès de nos bénévoles. Vous pourrez, par la même occasion, admirer les œuvres de nos artistes locaux qui sont exposés dans notre local.

Heures d'ouverture : lundi et mercredi de 19 h à 20 h  
mardi de 14 h 30 à 16 h (Ouverte même les jours fériés).



## ÂGE D'OR

Nous désirons aviser nos membres que les cartes de membre sont arrivées. Vous pouvez vous les procurer en vous présentant au local de la FADOQ, les mardis après-midi de 13 h 30 à 16 h, lors de nos rencontres hebdomadaires.

Pour les activités, voir le calendrier des événements à la fin de ce bulletin.

*André Sanscartier, président*

## POLITIQUE FAMILIALE

Le lancement de la politique familiale régionale a eu lieu le 24 septembre 2013 à Saint-Maurice. D'ici quelques semaines, vous recevrez une invitation pour le lancement local. De beaux projets et initiatives sont ressortis suite au sondage que vous avez rempli au cours des derniers mois et ce tant pour les jeunes, les familles que pour les aînés.

## LE CERCLE DES FERMÈRES LES GENEVOISES

**Exposition des métiers d'art** - «Pot-au-feu des fermières» se tiendra le dimanche 17 novembre 2013, de 10 h à 16 h à la Salle municipale Ste-Geneviève de Batiscan, 2, rue du Centre (à côté de l'église).

## BRUNO PELLETIER À L'ÉGLISE DE STE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

Bruno Pelletier sera la vedette du concert de Noël à l'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade, un événement présenté le samedi 7 décembre 2013, à 20 h. Les billets, au coût de 35 \$, sont en prévente au presbytère (418 325-2025) ainsi qu'auprès d'Isabelle Trottier (418 325-1662). Il sera également possible de s'en procurer à la porte, le soir même, au coût de 40 \$.

## LA FONDATION DU CENTRE D'ACCUEIL DE ST-NARCISSE

Souper suivi d'une soirée dansante :

**samedi 5 octobre 2013**  
**Centre Communautaire Henri St-Arnaud**  
**Saint-Narcisse**

Cette activité a pour but de ramasser des fonds pour un mieux-vivre des résidents et résidentes du Centre d'accueil. Les billets au coût de 25 \$, incluant un vin d'accueil, sont disponibles au secrétariat du Centre d'accueil (poste 3000) ou auprès d'un des membres de la Fondation. Micheline Thibeault (secrétaire Fondation).

## VACCINATION ANTIGRIPPALE **Automne 2013**

**Offerte à toute la population**  
**(incluant les bébés de 6 mois et plus).**

À Saint-Stanislas, la clinique se tiendra le

**11 novembre** de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 15 h  
Salle de l'Âge d'Or au 33, rue du Pont

Pour connaître l'horaire de vaccination dans les municipalités environnantes, nous vous invitons à consulter le tableau affiché à l'entrée de la salle municipale.

**S.V.P. portez un vêtement qui dégage facilement l'épaule. Votre carte d'assurance-maladie est requise.**

## Clientèle visée par la vaccination gratuite contre la grippe :

- Jeunes enfants de 6 à 23 mois
- Adultes de 60 ans et plus
- Femmes enceintes en bonne santé 2<sup>e</sup> -3<sup>e</sup> trimestre (13 semaines ou plus)
- Personnes atteintes de maladies chroniques, incluant femmes enceintes, peu importe le stade de grossesse
- Entourage des personnes à risques et à celui des bébés de moins de 6 mois
- Travailleurs de la santé

Toute autre personne pourra recevoir le vaccin au coût de 20 \$ (comptant).

## **Aussi, vaccin gratuit contre la pneumonie disponible**

- Personnes de 2 à 64 ans avec maladies chroniques ou
- Personnes de 65 ans et plus n'ayant jamais reçu le « pneumovax » (sauf exception)



Nous tenons à aviser la population que le Centre d'action bénévole de la Moraine a repris ses activités depuis le 19 août. Par le fait même, nous sommes à la recherche de précieux bénévoles.

**Quelques heures par mois peuvent apporter une aide inestimable pour les bénéficiaires concernés par les différents services, qu'on pense aux aînés, aux enfants ou aux personnes démunies de notre municipalité.**

Pour le courrier des enfants, celui-ci offre aux élèves des écoles primaires de notre territoire l'opportunité d'exprimer ce qu'ils vivent, ce qui les préoccupe, leurs joies et leurs peines et les bénévoles répondent aux jeunes de façon confidentielle.

Le plaisir et le réconfort que ces services apportent n'a d'égal que la satisfaction de donner et d'offrir un immense soutien aux personnes concernées.

Également, si vous êtes intéressés à offrir un soutien en ce qui a trait au secrétariat, il pourrait y avoir quelques tâches reliées au travail de bureau à accomplir ici-même dans les locaux du Centre.

Donc, votre aide ponctuelle selon certaines périodes de l'année serait appréciée.

La personne bénévole étant le partenaire et le maître d'œuvre du Centre d'action bénévole, il est important de dire ici ce qui le caractérise, soit son entière liberté, c'est-à-dire : la liberté du choix de son action; la liberté de la durée de son engagement; la liberté de partager ses expériences; la liberté face à la clientèle à aider et à servir.

Nous serons heureux de vous compter parmi notre grande famille de bénévoles. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418-328-8600. Au plaisir de vous rencontrer.

## ATELIER DE DESSIN

Atelier Hurle-vent (Diane St-Pierre, Saint-Stanislas). Apprenez les formes, les ombres et la lumière, la composition et la perspective.

Coût : 150 \$ pour 6 rencontres de 3 heures. Matériel fourni en partie. Début : fin octobre si le nombre d'inscriptions est suffisant. Information : Paule Pintal 819-619-0116 ou [paule.pintal@gmail.com](mailto:paule.pintal@gmail.com).

## SEMAINE DE PRÉVENTION DES INCENDIES



Le service des incendies de St-Stanislas profite de la semaine de prévention des incendies pour vous rappeler qu'un plan d'évacuation combiné à des avertisseurs de fumée qui fonctionnent en tout temps est le moyen le plus efficace de sauver votre vie et celle de vos proches.

Lors du prochain changement d'heure, n'oubliez pas de remplacer la pile de votre avertisseur de fumée.

## APPORTEZ VOS VEUILLES À LA FERME

Les feuilles d'automne peuvent être valorisées de diverses façons. Déchiquetées à l'aide de votre tondeuse, elles peuvent être laissées sur votre gazon ou encore servir de paillis dans votre potager ou vos platebandes. L'abondance des feuilles à l'automne est une occasion de constituer une réserve de matière sèche et riche en carbone pour votre compost.

Vous pouvez également les apporter directement chez un agriculteur près de chez vous. Les feuilles seront valorisées sur les terres agricoles de notre région.

À saint-Saint-Stanislas, vous apportez vos feuilles à la **Ferme Sylvain Mongrain, 650, Route 352.**

Utilisez des sacs de papier : ils sont compostables. Si vous utilisez des sacs de plastique, **vous devez vider vos sacs** de feuilles à l'endroit désigné qui sera indiqué par un panneau. À la ferme, seuls les feuilles et le gazon sont acceptés. Aucun autre type de résidus, tels que les résidus de table, les branches, les arbustes, les arbres ou tout autre résidu non vert, n'est autorisé.

Ce projet est mené par la Fédération de l'UPA de la Mauricie en partenariat avec la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie.

## LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DES CHENAUX

vous invite à une série de conférences qui auront lieu en soirée, de octobre à mai, à raison d'une fois par mois, dans les municipalités de la MRC des Chenaux. Également : Échanges de plantes et encan annuel.

Pour information, contactez Lauraine Gauthier, présidente au (418) 328-8157

## ACQUISITION D'ŒUVRES D'ART PAR LA MRC DES CHENAUX

Du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> décembre 2013, la MRC des Chenaux invite les artistes professionnels et en voie de professionnalisation de son territoire à proposer des œuvres d'art dans l'une des disciplines suivantes : la peinture, la sculpture, la photographie, la gravure, les œuvres sur papier (dessin, aquarelle, estampe, etc.), les installations, l'émail sur cuivre et le vitrail.

Les artistes intéressés à soumettre une œuvre d'art pour acquisition sont priés de prendre connaissance des orientations de la politique d'acquisition et de remplir le « formulaire de proposition d'œuvres d'art », disponible sur demande au 819-840-0704, poste 2205, ou en ligne au [www.mrcdeschenaux.ca](http://www.mrcdeschenaux.ca).

Les formulaires doivent parvenir à la MRC, accompagnés du curriculum vitae de l'artiste ainsi que d'une photographie de qualité de l'œuvre en version numérique (format JPEG, qualité minimum de 1MO) à l'adresse courriel suivante :

[mp.lemaire@mrcdeschenaux.ca](mailto:mp.lemaire@mrcdeschenaux.ca). Les personnes désirant déposer une version papier des documents, accompagnée d'une photographie sur CD, peuvent le faire aux soins de l'agente de développement culturel à l'adresse suivante : MRC des Chenaux, 630, rue Principale, Saint-Luc-de-Vincennes, Québec, G0X 3K0.

Le comité de sélection aura 90 jours pour procéder à la sélection et le conseil de la MRC pourra confirmer les achats dès sa séance du mois en cours ou du mois suivant. Les propositions de legs et de dons seront également analysées par le jury. Le comité de sélection sera composé de cinq (5) personnes. On y retrouvera le président du comité culturel de la MRC des Chenaux, un membre du comité culturel de la MRC des Chenaux, le directeur général de la MRC des Chenaux, l'agente de développement culturel de la MRC ainsi qu'un artiste professionnel en arts visuels de la MRC.

Rappelons que la MRC des Chenaux est habitée par 17 570 personnes et regroupe les municipalités de Batiscan, Champlain, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Maurice, Saint-Narcisse, Saint-Prosper et Saint-Stanislas.

## VENEZ RELEVER LE DÉFI - NAGE-O-THON

**12 heures Le Tremplin** - Le nage-O-thon aura lieu le samedi 2 novembre 2013 de 8 h à 20 h à la piscine de l'école secondaire Le Tremplin de Ste-Geneviève-de-Batiscan. Également, autres animations sur place. Information ou inscription : Jenyfer Lahaie à l'adresse courriel [lahaie.jenyfer@gmail.com](mailto:lahaie.jenyfer@gmail.com) ou avec Danie Crête au numéro 418-328-3330.

## RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS LOCAUX

19 oct. 20 h	 <b>SOIRÉE DANSANTE (pour tous)</b> Par l'Âge d'Or	Salle municipale de Saint-Stanislas. Animée par Marcel et Diane Charest.
20 oct. 13 h 30	 <b>PARTIE DE CARTES</b> Par les Filles d'Isabelle	À la salle municipale. - Tirage de plusieurs prix. - Entrée : 4 \$. Pour information, contactez Line au 418-328-8745 ou Louise au 418-328-3894. Bienvenue à tous!
22 oct. 18 h	 <b>SOUPER DE L'ÂGE D'OR</b>	Au local de l'Âge d'Or. Réservez auprès de Clémence au 418-328-3520 ou Ginette au 418-328-4582.
27 oct.	 <b>VOTE PAR ANTICIPATION</b> Élections municipales	À la salle municipale
27 oct. 14 h 30	<b>CONCERT BÉNÉFICE</b> Au profit de la Fabrique de St-Stanislas 	À l'église de St-Stanislas.- Venez entendre les plus beaux airs de chants sacrés ainsi que les célèbres chants napolitains (italiens), interprétés par la <b>Classe de chant du Cégep de Drummondville</b> , sous la direction de M. Michel Blackburn et accompagnés au piano par Mme Suzanne Germain Fréchette et aux grandes orgues (Casavant) par M. Marc Senneville. Les billets sont en vente au coût de 10 \$, au presbytère. Information : 418-328-3111
2 nov.	 <b>SOIRÉE VINS ET FROMAGES</b>	Salle municipale Information : Jean-Pierre Veillette au 418-328-4582
3 nov.	 <b>SCRUTIN</b> Élections municipales	À la salle municipale
6 nov.	 <b>RENCONTRE MENSUELLE</b> Filles d'Isabelle	À la salle des Chevaliers de Colomb. La rencontre débutera par une messe pour nos sœurs défuntes.
10 nov.	 <b>CRIÉE POUR LES ÂMES</b>	À la salle municipale Information : Jean-Pierre Veillette au 418-328-4582
11 nov.	 <b>VACCINATION ANTIGRIPPALE</b> Automne 2013	Salle de l'Âge d'or 9 h à 11 h 30 et 13 h à 15 h (voir annonce page 8)
11 nov. 19 h 30	 <b>SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL</b>	À la salle municipale
16 nov.	 <b>SOIRÉE DANSANTE (pour tous)</b> Par l'Âge d'Or	Salle municipale de Saint-Stanislas. Animée par Marcel et Diane Charest.
2 déc. 19 h 30	 <b>SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL</b>	À la salle municipale
	 <b>Cours de danse en ligne</b>	Chaque lundi de 19 h à 21 h. À Saint-Stanislas et à Saint-Narcisse ( <b>en alternance</b> ) Pour information, contacter France Houlde au 819-619-0075
	 <b>Fadoq - Marche (pour tous)</b>	Chaque jeudi, départ à 9 h 30. Si la température le permet.
	 <b>VIE ACTIVE (pour tous)</b> Par l'Âge d'Or	Chaque mardi, 9 h 30 a.m. au local de la Fadoq.



# Matières acceptées dans le bac à récupération

Contenants, emballages, imprimés, journaux



## ÉCOCENTRES

Les écocentres sont des lieux dédiés à la valorisation des matières. Vous

devez trier vos matières et les déposer dans les conteneurs identifiés par catégories. Une preuve de résidence vous sera demandée. Des frais de 10 \$ par chargement peuvent être appliqués pour certaines catégories de matières. Pour plus de renseignements : [rgmmr.com](http://rgmmr.com)



## ÉCOCENTRE mobile

L'écocentre mobile accepte les mêmes matières qu'un écocentre. L'écocentre mobile sera présent, entre 10 h et 16 h, aux dates et endroits suivants :

25 mai	Saint-Angèle-de-Prémont
1 <sup>er</sup> juin	Saint-Prosper
21 septembre	Saint-Élie-de-Caxton
28 septembre	Saint-Luc-de-Vincennes

## Catégories acceptées

### Bois



### Métal

Électroménagers, outils, ferraille



### Bardeaux d'asphalte

et papier goudronné



### Résidus domestiques dangereux

Été  
Tous les RDD

Hiver  
Peinture, huile et accumulateurs (batteries) de véhicules seulement



### Pneus

de route jantés ou non jantés



### Autres matières

10 \$ / chargement

Vitre, gypse, laine minérale, tapis, pré-lart, meubles rembourrés

### Branches



### Appareils contenant des gaz réfrigérants

Réfrigérateurs, climatiseurs, congélateurs



### Agrégats

Brique, béton, asphalte



### Résidus verts



## Emplacements et horaires

### Trois-Rivières

2455, rue Charbonneau

### Horaire d'hiver

1<sup>er</sup> décembre au 31 mars

Mardi au samedi

9 h 30 à 16 h 30

### Horaire d'été

1<sup>er</sup> avril au 30 novembre

Mardi au samedi

8 h 30 à 17 h 30

### Shawinigan

2132, avenue de la Transmission

### Champlain

295, route Sainte-Marie

### Horaire d'hiver

1<sup>er</sup> décembre au 31 mars

Jeudi au samedi

9 h 30 à 16 h 30

### Louiseville

760, avenue Deveault

### Saint-Étienne-des-Grès

440, boul. de la Gabelle  
entrée no. 4

### Horaire d'été

1<sup>er</sup> avril au 30 novembre

Mardi au samedi

9 h 30 à 16 h 30

### Collecte des gros déchets

Les gros déchets (meubles et autres) seront ramassés durant les semaines suivantes:

Du 29 avril au 23 mai

Du 1<sup>er</sup> au 4 juillet

Du 23 septembre au 17 octobre

Pour les cas spéciaux, en d'autres temps, contactez votre municipalité.

### Collecte des feuilles mortes

Les feuilles mortes devront être déposées dans des sacs et elles seront ramassées les semaines suivantes:

Municipalités 28 au 31 octobre

Semaine bleu 11 au 14 novembre

Municipalités 21 au 24 octobre

Semaine verte 4 au 7 novembre

### Déchets exclus de la collecte

Les réfrigérateurs, les matériaux de construction et les déchets domestiques dangereux ne sont pas ramassés par le service de collecte des déchets. Ceux-ci doivent être apportés à l'Éco-Centre au site de Champlain.

### Secteurs inclus dans le territoire d'une autre municipalité

### Collecte même journée que

Batiscan	Rang Nord, Rang Cinq-Mars, Route du Village Champlain	Ste-Geneviève-de-Batiscan
Batiscan	Route 138 à l'est de la rivière Batiscan	Ste-Anne-de-la-Pérade
Champlain	Rang de Picardie, Avenue des 14 Soleils	Batiscan
Ste-Anne-de-la-Pérade	Secteur nord de l'autoroute 40 (Route 159, Rang Petit Ste-Marie et Rapide Nord)	St-Prosper-de-Champlain
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang de la Rivière-à-la-Lime au nord de la Route Thibeault	St-Narcisse
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang Sud au sud de l'autoroute 40	Batiscan
St-Maurice	Secteur du Lac Thibeault	St-Narcisse
St-Narcisse	Rang St-Félix, Rang Ste-Marguerite	St-Maurice
St-Narcisse	Partie de la Route 352 à l'est du Rang des Chutes Nord	St-Stanislas
St-Prosper-de-Champlain	Partie du Rang St-Augustin à l'ouest de l'intersection de la route 159	Ste-Geneviève-de-Batiscan

Les bacs roulants doivent faire face à la rue (ouverture vers la rue) et placés de façon à être facilement accessibles par les préposés et les équipements de la MRC (minimum de 1 mètre de tout obstacle).

Les déchets doivent être déposés à l'intérieur des bacs roulants. Le couvercle doit être fermé. Sauf lors la collecte des gros déchets, les déchets placés à l'extérieur des bacs roulants ne seront pas ramassés.

Les collectes 25 et 26 décembre 2013 et du 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2014 sont devancées chacune de 2 jours.

**Merci de votre collaboration : Le service d'hygiène du milieu de la MRC des Chenaux**

# Calendrier récupération 2013



La collecte des matières recyclables se fait une fois aux deux semaines et toujours le même jour dans votre quartier. Pour connaître le jour de la collecte dans votre municipalité : [rgmrm.com](http://rgmrm.com)



Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

## JANVIER

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

## FÉVRIER

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

## MARS

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

## AVRIL

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

## MAI

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

## JUIN

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

## JUILLET

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

## AOÛT

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

## SEPTEMBRE

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

## OCTOBRE

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

## NOVEMBRE

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

## DÉCEMBRE

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Saint-Stanislas = Semaines en bleu

Autres informations au verso

## CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES 2013



Jour de collecte	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Semaine verte	St-Prosper-de-Champlain	St-Maurice	Ste-Geneviève-de-Batiscan	St-Narcisse
Semaine bleue	Ste-Anne-de-la-Pérade	Batiscan	Champlain / St-Luc-de-Vincennes	St-Stanislas

Feuilles mortes

Gros déchets

### JANVIER

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	Reportées	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	29	29	30	31		

### FÉVRIER

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

### MARS

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

### AVRIL

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

### MAI

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
29 et 30 av.	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1 juin		

### JUIN

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

### JUILLET

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

### AOÛT

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

### SEPTEMBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

### OCTOBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

### NOVEMBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

### DÉCEMBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1 et 2 jan.			

Collectes spéciales (gros morceaux et feuilles mortes) et autres informations au verso